

Devenir coach en entreprise

La formation de coach en entreprise vise à développer les compétences nécessaires pour accompagner et soutenir les individus et les équipes dans le contexte professionnel. Chaque module est conçu pour fournir aux participants les connaissances théoriques, les compétences pratiques et les outils nécessaires pour exercer le rôle de coach en entreprise de manière professionnelle et efficace.

Durée: 28.00 heures, (4.00 jours).

Profils des stagiaires

- Professionnel (manager, RH, formation, conseil, enseignement, ...) qui souhaite comprendre les fondamentaux du coaching dans le cadre défini par ICF et/ou s'engager vers l'accompagnement des personnes.
- Cadre qui désire mettre en place le coaching interne au sein de son entreprise.

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Introduction au coaching en entreprise
- Compétences et techniques de base du coach en entreprise
- Coacher les individus et équipes en entreprise
- Gestion du changement et résolution de problèmes
- Éthique et déontologie du coaching en entreprise

Contenu de la formation

- Module 1 : Introduction au coaching en entreprise
 - Compréhension des principes fondamentaux du coaching en entreprise
 - Exploration des différentes approches et modèles de coaching utilisés en contexte professionnel
 - Définition du rôle et des responsabilités du coach en entreprise
 - Sensibilisation aux éthiques et aux déontologies spécifiques au coaching en entreprise
- Module 2 : Compétences de base du coach en entreprise
 - Développement des compétences clés du coach, telles que l'écoute active et la communication efficace
 - Établissement d'une relation de confiance avec les clients et maintien d'une posture neutre et bienveillante
 - Utilisation de techniques de questionnement puissant pour aider les clients à approfondir leur réflexion et trouver leurs propres solutions
 - Pratique de l'empathie et de la validation des émotions des clients
- Module 3 : Techniques et outils de coaching en entreprise
 - Maîtrise des techniques spécifiques utilisées en coaching en entreprise, comme la reformulation et la confrontation bienveillante
 - Utilisation d'outils et de questionnaires pour aider les clients à explorer leurs objectifs, valeurs et motivations professionnelles
 - Structuration des séances de coaching et suivi des progrès des clients
 - Utilisation de techniques de visualisation et de planification pour aider les clients à définir leurs actions concrètes
- Module 4 : Coacher les individus en entreprise
 - Compréhension des besoins et des objectifs individuels des clients
 - Accompagnement des individus dans leur développement professionnel, la gestion du stress et l'amélioration de leurs compétences

- Utilisation de techniques d'exploration de la personnalité et des intérêts professionnels pour faciliter la connaissance de soi des clients
- Encouragement de l'autonomie et de la responsabilisation des individus dans leur parcours de développement
- **Module 5 : Coacher les équipes en entreprise**
 - Travailler avec des équipes pour favoriser la collaboration et la communication efficace
 - Faciliter l'atteinte des objectifs collectifs et la résolution des conflits au sein des équipes
 - Utilisation de techniques de dynamique de groupe pour renforcer l'engagement et la performance des équipes
 - Développement des compétences de leadership et de facilitation de groupe
- **Module 6 : Gestion du changement et résolution de problèmes**
 - Acquisition de compétences pour accompagner les individus et les équipes dans la gestion du changement
 - Utilisation de techniques de résolution de problèmes et de prise de décision pour soutenir les clients dans leurs défis professionnels
 - Anticipation des obstacles et développement de stratégies d'action efficaces
 - Sensibilisation aux méthodes agiles et à l'adaptabilité dans un environnement en évolution rapide
- **Module 7 : Éthique et déontologie du coaching en entreprise**
 - Application d'un cadre éthique dans la pratique du coaching en entreprise
 - Gestion des situations délicates et des conflits d'intérêts éventuels
 - Intégration de la supervision et du développement professionnel continu pour maintenir la qualité et l'intégrité de la pratique du coach
 - Réflexion sur l'impact social et éthique du coaching

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Consultant Formateur Coach diplômé et certifié réseau professionnel AKDme®.

Expert en management stratégique et opérationnel, communication et prévention des Risques Psychosociaux (RPS).

Accompagner les entreprises, collectivités et apprenants dans leur développement.

Moyens pédagogiques et techniques

- Salles équipées et dédiées à la formation ou présentation spécifique pour le distanciel (Visio) Matériel et Supports de présentation informatique (ordinateurs, vidéoprojecteurs, Diaporama,..), (Outils pédagogiques digitaux sur smartphone ou PC), (Connexion Internet haut débit) Documents et supports de formation (supports papier, numériques, vidéos) Exposés théoriques et études de cas Quiz, auto-diagnostics, QCM (papier ou digital) Mises en situation, jeux de rôles, ateliers Plateforme ressources en ligne (espace extranet pour les stagiaires) Accompagnement post-formation (soutien, coaching, ressources supplémentaires)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence/émargements numériques Suivi des heures assiduité en formation (présentiel et ou distanciel) Bilan journalier de contrôle de l'avancement et des objectifs Évaluation formative (exercices, études de cas) Évaluation sommative (QCM, mises en situation) Évaluations à chaud (impressions post-formation) Évaluations à froid (impact à long terme) Amélioration continue : Analyse des évaluations et des diagnostics Certificat de réalisation et d'assiduité de l'action de formation.

Conformité réglementaire de l'accès aux personnes à mobilité réduite et ou situation d'handicap

Toutes situations de handicaps des stagiaires, doivent être communiqué au formateur (intervenant) avant l'entrée en formation pour une meilleure adaptabilité des programmes si possible et prise en charge pédagogique le cas échéant.

Propriété intellectuelle & droits auteurs

Les supports, outils, techniques délivrés pour cette formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle, le droit d'auteur et déposés à l'INPI. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de ACTES MANAGEMENT.

ACTES MANAGEMENT

Email: contact@actes-management.fr

Tel: +33582950913

ACTES
MANAGEMENT
Formation
Conseil



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

Dernière Mise à jour du programme: 08/06/2023.

Date édition du document : 8 juin 2023.